

PETITE ENFANCE



Petite Enfance

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS HOUDANAIS
22, porte d'Épernon 78550 Maulette
T. 01 30 46 82 80
ccph@cc-payshoudanais.fr – www.cc-payshoudanais.fr

Le Relais Communautaire Petite Enfance

Présentation

Le Relais Communautaire Petite Enfance met en relation les parents employeurs et les assistants(es) maternels(les) et les aide dans leurs démarches.

Animé par une professionnelle de la petite enfance, le Relais est un lieu de rencontre, d'échanges et d'écoute pour les assistants(es) maternels(les) agréés(es), les parents ou futurs parents.

Le Relais, c'est aussi :

Des ateliers pour les enfants et leurs assistants(es) maternels(les), les lundis, mardis et vendredis matin.

Des informations et de la documentation à votre disposition.



Pour les assistants(es) maternels(les)

Vous êtes disponible pour accueillir un enfant chez vous ?

Le Relais Communautaire Petite Enfance est là pour vous informer sur :

- Les conditions d'obtention de l'agrément et ses avantages.
- Vos démarches administratives : contrat de travail, bulletins de salaire, congés payés, caisse de retraite, assurance chômage, sécurité sociale, indemnités, formations...
- La convention collective liée à la profession d'assistant(e) maternel(le).
- Les besoins spécifiques liés à l'accueil de jeunes enfants.
- Les possibilités de rencontre avec d'autres assistants(es) maternels(les) dans un lieu permettant aux enfants de participer à des ateliers.
- Le soutien et les aides que peuvent vous apporter le Relais et les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI).



Pour les parents et futurs parents

Vous cherchez un mode de garde pour votre enfant ?

Vous souhaitez trouver des informations sur les assistants(es) maternels(les) agréés(es) et les avantages de ce mode de garde, le Relais est là pour vous aider.

La sécurité :

L'assistant(e) maternel(le) agréé(e) est une personne compétente qui a reçu une formation pour un accueil personnalisé.

Les aides financières :

Le Complément Mode de Garde (CMG), l'Allocation de Garde d'Enfant à Domicile (AGED), le crédit d'impôts.

Les démarches administratives :

Le contrat de travail, les bulletins de salaires, la convention collective applicable aux assistants(es) maternels(les).



La petite enfance en Pays Houdanais

La structure multi accueil « La Souris Verte »

15, rue de la Souris Verte 78550 HOUDAN

T. 01 30 59 67 99

M^{me} Christèle Milon, Directrice :

01 30 59 67 99

La micro-crèche « POM' CANNELLE »

5-7, rue Brossette 78111

DAMMARTIN-EN-SERVE

M^{me} Christèle Milon, Directrice :

01 30 59 67 99

La micro-crèche « LES PETITS PAS »

Fondation Mallet

14, route de Gressey 78550 RICHEBOURG

T. 01 34 87 80 14

Territoire d'Action Départementale de Centre Yvelines

Puéricultrices de PMI

26, rue Pasteur 78120 RAMBOUILLET

T. 01 61 31 29 51

01 61 31 29 72

asmatterresdyvelines@yvelines.fr

Le site du conseil départemental des Yvelines :

www.yvelines.fr

Services en ligne - assistantes maternelles

Le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir

www.eurelien.fr

La CAF

www.monenfant.fr



HORAIRES

Pendant les vacances scolaires, le Relais est ouvert les lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les jeudis de 13h30 à 19h00.

En dehors des périodes scolaires, des permanences sont assurées les lundis, mardis et vendredis de 13h30 à 17h30, les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et les jeudis de 13h30 à 19h00.

RELAIS COMMUNAUTAIRE PETITE ENFANCE

22, route d'Épernon 78 550 Maulette

T. 01 30 46 82 85

l.hirth@cc-payshoudanais.fr